

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILLAYA D'EL BAYADH

DAIRA DE CHELLALA

COMMUNE CHELLALA

NIF 09.84.32.14.5.06.51.27

N°02/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article N°46 Et 56 la loi n °: 23-12, en date de la 05/08/2023 portant notamment sur la définition des règles générales liées à marches publiques.

Le Président de l'APC de Commune De Chellala W El-Bayadh lancé informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 001/2026, de la Renouvellement Et Expansion Des Différents Réseaux Au Niveau Du Territoire De La Commune:

- **El clasico le:03/02/2026..... ANEPN° 2631001629**
- **Le quotidien d'Oran le:03/02/2026..... ANEPN° 2631001629**

N Lot	Relatif à objet	ENTERPRISE	MONTANT	Note techniques	Délais d'exécution	Critères de choix
Lot 1	Rénovation Du Réseau D ' AEP De La Cite Quartier Wiaam A Chellala	ABBAD ABDELKRIM Enterprise Travaux Hydraulique NIF : 172200101062162	13.523.160,00 D.A	59.5/70	Cent vingt (120) jours	Moins disant
Lot 2	Rénovation Et Extension Du Réseau D Assainissement Et Rejet Final A Chellala Gueblia	DAHANE AHMED Enterprise De Travaux DE Batiment NIF : 170470500344139	11.944.030,00 D.A	62/70	Cinquante (50) jours	Moins disant

Le service contractant est tenu d'inviter tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher de ses services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières , et le soumissionnaire peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, dans la limite des seuils. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le président de la commune de Chellala